

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE BRANDIVY**

2018/3/1

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

L'an deux mille dix-huit

Le vendredi 27 avril 2018 à 20 heures

Présents : 12

Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Votants : 15

à la mairie, sous la présidence de Mr Jean-Marie FAY,  
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2018

Présents : MM. FAY J.M.; HERISSON P. ; LOUIS. P. ; LE CLANCHE E. ; LAVENANT S. ; BRILLOUET P. ; PEYRE J.J. ; LE NOCHER Y. ; ROZELIER C. ; DERIAN P.Y. ; RYDER F. ; PILLIOUX V.

Absents : DERIAN M.C. (pouvoir de vote donné à E.LE CLANCHE) ; GALLEN M. (pouvoir de vote donné à J.J. PEYRE) ; BUSSON D. (pouvoir de vote donné à P.HERISSON)

Secrétaire de séance : Mr Pierre-Yves DERIAN

**OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA  
PRECEDENTE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée, pour approbation, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 avril 2018. Il reprend les questions abordées durant la réunion et invite les conseillers municipaux à faire savoir s'ils ont des observations à faire avant son adoption définitive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

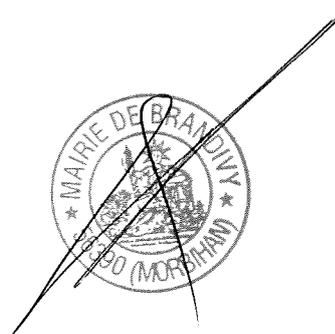
**- D'approuver le procès-verbal de la séance du 9 avril 2018**

Fait à BRANDIVY, le 30 avril 2018

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Marie FAY



**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE BRANDIVY**

2018/3/2

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

L'an deux mille dix-huit

Le vendredi 27 avril 2018 à 20 heures

Présents : 12

Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Votants : 15

à la mairie, sous la présidence de Mr Jean-Marie FAY,  
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2018

Présents : MM. FAY J.M.; HERISSON P. ; LOUIS. P. ; LE CLANCHE E. ; LAVENANT S. ; BRILLOUET P. ; PEYRE J.J. ; LE NOCHER Y. ; ROZELIER C. ; DERIAN P.Y. ; RYDER F. ; PILLIOUX V.

Absents : DERIAN M.C. (pouvoir de vote donné à E.LE CLANCHE) ; GALLEN M. (pouvoir de vote donné à J.J. PEYRE) ; BUSSON D. (pouvoir de vote donné à P.HERISSON)

Secrétaire de séance : Mr Pierre-Yves DERIAN

**OBJET : COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE 2017**

Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

- Déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part, à 13 voix pour et 2 abstentions.

Fait à BRANDIVY, le 30 avril 2018

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Marie FAY



**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE BRANDIVY**

2018/3/3

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 15

L'an deux mille dix-huit  
Le vendredi 27 avril 2018 à 20 heures  
Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la mairie, sous la présidence de Mr Jean-Marie FAY,  
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2018

Présents : MM. FAY J.M.; HERISSON P. ; LOUIS. P. ; LE CLANCHE E. ; LAVENANT S. ;  
BRILLOUET P. ; PEYRE J.J. ; LE NOCHER Y. ; ROZELIER C. ; DERIAN P.Y. ; RYDER F. ;  
PILLIOUX V.

Absents : DERIAN M.C. (pouvoir de vote donné à E.LE CLANCHE) ; GALLEN M. (pouvoir de  
vote donné à J.J. PEYRE) ; BUSSON D. (pouvoir de vote donné à P.HERISSON)

Secrétaire de séance : Mr Pierre-Yves DERIAN

**OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE**  
**- ANNEE 2017**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr Jean-Marie FAY,  
délibérant sur le Compte Administratif du Budget de la Commune de BRANDIVY pour  
l'année 2017 dressé par Monsieur Jean-Marie FAY, Maire de BRANDIVY :

- Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se  
résumer ainsi :

**FONCTIONNEMENT**

**Dépenses** : 604 807.75 €

**Recettes** : 946 238.94 €

**INVESTISSEMENT**

**Dépenses** : 145 926.78 €

**Recettes** : 879 136.26 €

**ENSEMBLE**

**Dépenses** : 750 734.53 €

**Recettes** : 1 825 375.20 €

Soit un excédent de clôture de **1 074 640.67 €**

Monsieur le Maire s'étant retiré, Monsieur Pascal HERISSON invite le Conseil  
Municipal à voter le Compte Administratif. Le résultat est le suivant :

Suffrages exprimés : 14

Contre : 0

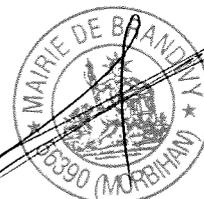
Pour : 12

Abstentions : 2

Fait à BRANDIVY, le 30 avril 2018  
Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Marie FAY



**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE BRANDIVY**

2018/3/4

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

L'an deux mille dix-huit

Le vendredi 27 avril 2018 à 20 heures

Présents : 12

Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Votants : 15

à la mairie, sous la présidence de Mr Jean-Marie FAY,  
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2018

Présents : MM. FAY J.M.; HERISSON P. ; LOUIS. P. ; LE CLANCHE E. ; LAVENANT S. ; BRILLOUET P. ; PEYRE J.J. ; LE NOCHER Y. ; ROZELIER C. ; DERIAN P.Y. ; RYDER F. ; PILLIOUX V.

Absents : DERIAN M.C. (pouvoir de vote donné à E.LE CLANCHE) ; GALLEN M. (pouvoir de vote donné à J.J. PEYRE) ; BUSSON D. (pouvoir de vote donné à P.HERISSON)

Secrétaire de séance : Mr Pierre-Yves DERIAN

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 DU BUDGET COMMUNAL**

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la Loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14.

Après avoir approuvé le 27 mars 2018 le compte administratif 2017 qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de **341 431.19 €**.

Constatant que ledit compte administratif fait apparaître dans la section d'investissement un excédent s'élevant à **733 209.48 €**

Vu l'état des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2017 et des recettes certaines restant à recevoir à la même date, entraînant un besoin de financement de **561 089.95 €**

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2018

Décide, sur proposition du Maire, à 13 voix pour et 2 abstentions, d'affecter au budget le résultat précédemment indiqué, comme suit :

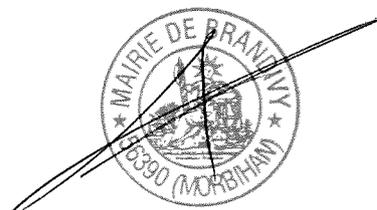
**- Affectation au financement de la section d'investissement (compte 1068) pour 341 431.19 €.**

Fait à BRANDIVY, le 30 avril 2018

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Marie FAY



**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE BRANDIVY**

2018/3/5

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

L'an deux mille dix-huit

Le vendredi 27 avril 2018 à 20 heures

Présents : 12

Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Votants : 15

à la mairie, sous la présidence de Mr Jean-Marie FAY,

Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2018

Présents : MM. FAY J.M.; HERISSON P. ; LOUIS. P. ; LE CLANCHE E. ; LAVENANT S. ; BRILLOUET P. ; PEYRE J.J. ; LE NOCHER Y. ; ROZELIER C. ; DERIAN P.Y. ; RYDER F. ; PILLIOUX V.

Absents : DERIAN M.C. (pouvoir de vote donné à E.LE CLANCHE) ; GALLEN M. (pouvoir de vote donné à J.J. PEYRE) ; BUSSON D. (pouvoir de vote donné à P.HERISSON)

Secrétaire de séance : Mr Pierre-Yves DERIAN

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018**

Monsieur Jean-Marie FAY, Maire de BRANDIVY, présente ses propositions en Sections Investissement et Fonctionnement du Budget Primitif 2018 de la Commune.

La Section Fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de :  
**849 247.00 €**

La Section Investissement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de :  
**1 413 614.43 €**

La proposition de Budget étant faite, les membres du Conseil sont invités à procéder au vote de celui-ci.

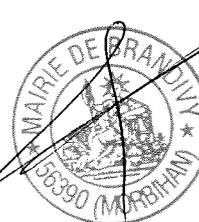
Il est adopté par le Conseil Municipal à 13 voix pour et 2 abstentions.

Fait à BRANDIVY, le 30 avril 2018

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Marie FAY



**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE BRANDIVY**

2018/3/6

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

L'an deux mille dix-huit

Le vendredi 27 avril 2018 à 20 heures

Présents : 12

Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Votants : 15

à la mairie, sous la présidence de Mr Jean-Marie FAY,  
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2018

Présents : MM. FAY J.M.; HERISSON P. ; LOUIS. P. ; LE CLANCHE E. ; LAVENANT S. ; BRILLOUET P. ; PEYRE J.J. ; LE NOCHER Y. ; ROZELIER C. ; DERIAN P.Y. ; RYDER F. ; PILLIOUX V.

Absents : DERIAN M.C. (pouvoir de vote donné à E.LE CLANCHE) ; GALLEN M. (pouvoir de vote donné à J.J. PEYRE) ; BUSSON D. (pouvoir de vote donné à P.HERISSON)

Secrétaire de séance : Mr Pierre-Yves DERIAN

**OBJET : COMPTE DE GESTION DU BUDGET ASSAINISSEMENT**  
**2017**

Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY :

Après s'être fait présenter le budget primitif assainissement de l'exercice 2017, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget assainissement de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

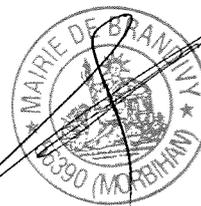
- Déclare à l'unanimité que le compte de gestion du budget assainissement , dressé pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait à BRANDIVY, le 30 avril 2018

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Marie FAY



**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE BRANDIVY**

2018/3/7

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 15 L'an deux mille dix-huit  
Le vendredi 27 avril 2018 à 20 heures  
Présents : 12 Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
Votants : 15 à la mairie, sous la présidence de Mr Jean-Marie FAY,  
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2018

Présents : MM. FAY J.M.; HERISSON P. ; LOUIS. P. ; LE CLANCHE E. ; LAVENANT S. ; BRILLOUET P. ; PEYRE J.J. ; LE NOCHER Y. ; ROZELIER C. ; DERIAN P.Y. ; RYDER F. ; PILLIOUX V.

Absents : DERIAN M.C. (pouvoir de vote donné à E.LE CLANCHE) ; GALLEN M. (pouvoir de vote donné à J.J. PEYRE) ; BUSSON D. (pouvoir de vote donné à P.HERISSON)

Secrétaire de séance : Mr Pierre-Yves DERIAN

**OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET**  
**ASSAINISSEMENT - ANNEE 2017**

Le Conseil Municipal, délibérant sur le Compte Administratif du Budget Assainissement de BRANDIVY pour l'année 2017 dressé par Monsieur Jean-Marie FAY, Maire de BRANDIVY:

- Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<b>EXECUTION DU BUDGET</b>				
<b>ASSAINISSEMENT 2017</b>				
		dépenses	recettes	solde d'exploitation
résultat	section d'exploitation	30 387.58 €	34 072.64 €	3 685.06 €
cumulé	section d'investissement	38 218.32 €	116 976.18 €	78 757.86 €
	<b>total cumulé</b>	<b>68 605.90 €</b>	<b>151 048.82 €</b>	<b>82 442.92 €</b>

Soit un excédent de clôture de **82 442.92 €**

Mr Pascal HERISSON, 1er adjoint, invite le Conseil Municipal à voter le Compte Administratif. Le résultat est le suivant :

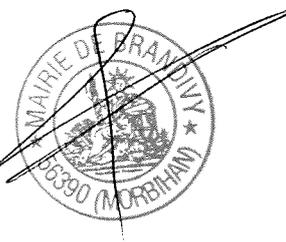
Suffrages exprimés : 14  
Pour : 14  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Fait à BRANDIVY, le 30 avril 2018

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Marie FAY



**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE BRANDIVY**

2018/3/8

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

L'an deux mille dix-huit

Le vendredi 27 avril 2018 à 20 heures

Présents : 12

Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Votants : 15

à la mairie, sous la présidence de Mr Jean-Marie FAY,  
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2018

Présents : MM. FAY J.M.; HERISSON P. ; LOUIS. P. ; LE CLANCHE E. ; LAVENANT S. ; BRILLOUET P. ; PEYRE J.J. ; LE NOCHER Y. ; ROZELIER C. ; DERIAN P.Y. ; RYDER F. ; PILLIOUX V.

Absents : DERIAN M.C. (pouvoir de vote donné à E.LE CLANCHE) ; GALLEN M. (pouvoir de vote donné à J.J. PEYRE) ; BUSSON D. (pouvoir de vote donné à P.HERISSON)

Secrétaire de séance : Mr Pierre-Yves DERIAN

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 DU BUDJET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la Loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M49.

Après avoir approuvé le 27 mars 2018 le compte administratif 2017 qui présente un excédent de la section d'exploitation d'un montant **de 3 685.06 €**.

Constatant que ledit compte administratif fait apparaître un excédent de la section d'investissement s'élevant à **78 757.86 €**.

Vu l'état des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2017 et des recettes certaines restant à recevoir à la même date.

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2018

Considérant que le budget de 2017 ne comportait pas de virement de la section de fonctionnement (ligne 023) à la section d'investissement (ligne 021)

Décide, sur proposition du Maire, et à l'unanimité, d'affecter au budget le résultat précédemment indiqué, comme suit :

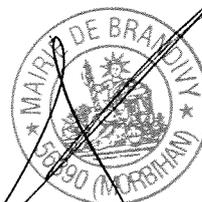
**- Affectation en réserve au compte 002 excédent de fonctionnement reporté de la section de fonctionnement pour un montant de 3 685.06 €**

Fait à BRANDIVY, le 30 avril 2018

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Marie FAY



**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE BRANDIVY**

2018/3/9

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

L'an deux mille dix-huit

Le vendredi 27 avril 2018 à 20 heures

Présents : 12

Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Votants : 15

à la mairie, sous la présidence de Mr Jean-Marie FAY,  
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2018

Présents : MM. FAY J.M.; HERISSON P. ; LOUIS. P. ; LE CLANCHE E. ; LAVENANT S. ;  
BRILLOUET P. ; PEYRE J.J. ; LE NOCHER Y. ; ROZELIER C. ; DERIAN P.Y. ; RYDER F. ;  
PILLIOUX V.

Absents : DERIAN M.C. (pouvoir de vote donné à E.LE CLANCHE) ; GALLEN M. (pouvoir de  
vote donné à J.J. PEYRE) ; BUSSON D. (pouvoir de vote donné à P.HERISSON)

Secrétaire de séance : Mr Pierre-Yves DERIAN

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2018**

Monsieur Jean-Marie FAY, Maire de BRANDIVY, présente ses propositions en Sections  
d'Investissement et d'exploitation du Budget Primitif Assainissement 2018

La Section d'Investissement s'équilibre pour un montant de : **94 718.45 €**

La Section d'exploitation s'équilibre pour un montant de : **29 995.46 €**

La proposition de Budget ayant été commentée et débattue, les membres du Conseil sont  
invités à procéder au vote de celui-ci.

Il est **adopté à l'unanimité des présents.**

Fait à BRANDIVY, le 30 avril 2018

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Marie FAY



**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE BRANDIVY**

2018/3/10

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

L'an deux mille dix-huit

Le vendredi 27 avril 2018 à 20 heures

Présents : 12

Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Votants : 15

à la mairie, sous la présidence de Mr Jean-Marie FAY,  
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2018

Présents : MM. FAY J.M.; HERISSON P. ; LOUIS. P. ; LE CLANCHE E. ; LAVENANT S. ; BRILLOUET P. ; PEYRE J.J. ; LE NOCHER Y. ; ROZELIER C. ; DERIAN P.Y. ; RYDER F. ; PILLIOUX V.

Absents : DERIAN M.C. (pouvoir de vote donné à E.LE CLANCHE) ; GALLEN M. (pouvoir de vote donné à J.J. PEYRE) ; BUSSON D. (pouvoir de vote donné à P.HERISSON)

Secrétaire de séance : Mr Pierre-Yves DERIAN

**OBJET : REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2018**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le budget assainissement de la Commune de BRANDIVY comporte des dépenses (travaux d'entretien, remboursement d'emprunt, travaux d'investissement et nouvellement redevance pour modernisation des réseaux) et qu'il convient d'équilibrer ce budget annexe par des recettes correspondantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

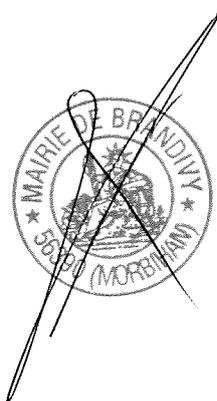
- Fixe le montant de la redevance assainissement à la somme **de 150.00 € par foyer au titre de l'année 2018**

Fait à BRANDIVY, le 30 avril 2018

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Marie FAY



**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE BRANDIVY**

2018/3/11

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

L'an deux mille dix-huit

Le vendredi 27 avril 2018 à 20 heures

Présents : 12

Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Votants : 15

à la mairie, sous la présidence de Mr Jean-Marie FAY,  
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2018

Présents : MM. FAY J.M.; HERISSON P. ; LOUIS. P. ; LE CLANCHE E. ; LAVENANT S. ; BRILLOUET P. ; PEYRE J.J. ; LE NOCHER Y. ; ROZELIER C. ; DERIAN P.Y. ; RYDER F. ; PILLIOUX V.

Absents : DERIAN M.C. (pouvoir de vote donné à E.LE CLANCHE) ; GALLEN M. (pouvoir de vote donné à J.J. PEYRE) ; BUSSON D. (pouvoir de vote donné à P.HERISSON)

Secrétaire de séance : Mr Pierre-Yves DERIAN

**OBJET : COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE DU**  
**CENTRE BOURG - EXERCICE 2017**

Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

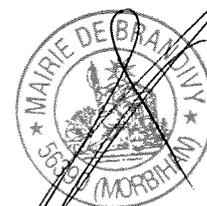
- Déclare à l'unanimité que le compte de gestion du budget annexe du lotissement du centre Bourg, dressé pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait à BRANDIVY, le 30 avril 2018

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Marie FAY



**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE BRANDIVY**

2018/3/12

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15 L'an deux mille dix-huit  
Le vendredi 27 avril 2018 à 20 heures

Présents : 12 Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Votants : 15 à la mairie, sous la présidence de Mr Jean-Marie FAY,  
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2018

Présents : MM. FAY J.M.; HERRISSON P. ; LOUIS. P. ; LE CLANCHE E. ; LAVENANT S. ;  
BRILLOUET P. ; PEYRE J.J. ; LE NOCHER Y. ; ROZELIER C. ; DERIAN P.Y. ; RYDER F. ;  
PILLIOUX V.

Absents : DERIAN M.C. (pouvoir de vote donné à E.LE CLANCHE) ; GALLEN M. (pouvoir de  
vote donné à J.J. PEYRE) ; BUSSON D. (pouvoir de vote donné à P.HERRISSON)

Secrétaire de séance : Mr Pierre-Yves DERIAN

**OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET**  
**CENTRE BOURG - ANNEE 2017**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr Jean-Marie FAY, délibérant sur le Compte Administratif du Budget annexe du centre Bourg pour l'année 2017 dressé par Monsieur Jean-Marie FAY, Maire de BRANDIVY :

- Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<b>BUDGET LOTISSEMENT DU CENTRE BOURG</b>						
2017		RECETTES	DEPENSES	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	résultat de clôture
réalisations	section de fonctionnement	1500,00 €	1500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	section investissement	0,00 €	1500,00 €	-1500,00 €	20 000,00 €	18 500,00 €
	<b>budget total</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>3000,00 €</b>	<b>-1 500,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>18 500,00 €</b>
restes à réaliser	section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	section investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>budget total</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>budget total (réalisations et restes à réaliser)</b>		<b>1 500,00 €</b>	<b>3000,00 €</b>	<b>-1500,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>18 500,00 €</b>

Monsieur le Maire s'étant retiré, Monsieur Pascal HERRISSON invite le Conseil Municipal à voter le Compte Administratif. Le résultat est le suivant :

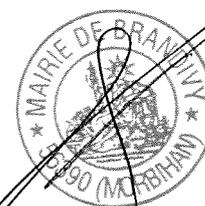
Suffrages exprimés : 14  
Contre : 0  
Pour : 14  
Abstentions : 0

Fait à BRANDIVY, le 30 avril 2018

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Marie FAY



**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE BRANDIVY**

2018/3/13

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

L'an deux mille dix-huit

Le vendredi 27 avril 2018 à 20 heures

Présents : 12

Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Votants : 15

à la mairie, sous la présidence de Mr Jean-Marie FAY,  
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2018

Présents : MM. FAY J.M.; HERISSON P. ; LOUIS. P. ; LE CLANCHE E. ; LAVENANT S. ; BRILLOUET P. ; PEYRE J.J. ; LE NOCHER Y. ; ROZELIER C. ; DERIAN P.Y. ; RYDER F. ; PILLIOUX V.

Absents : DERIAN M.C. (pouvoir de vote donné à E.LE CLANCHE) ; GALLEN M. (pouvoir de vote donné à J.J. PEYRE) ; BUSSON D. (pouvoir de vote donné à P.HERISSON)

Secrétaire de séance : Mr Pierre-Yves DERIAN

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF CENTRE BOURG 2018**

Monsieur Jean-Marie FAY, Maire de BRANDIVY, présente ses propositions en Sections d'Investissement et d'exploitation du Budget Primitif du lotissement du centre bourg pour l'exercice 2018

La Section d'Investissement s'équilibre pour un montant de **20 000.00 €**

La Section d'exploitation s'équilibre pour un montant de **20 000.00 €**

La proposition de Budget ayant été commentée et débattue, les membres du Conseil sont invités à procéder au vote de celui-ci.

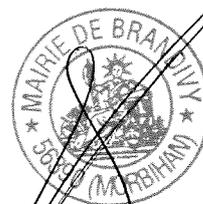
**Il est adopté à l'unanimité des présents.**

Fait à BRANDIVY, le 30 avril 2018

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Marie FAY



**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE BRANDIVY**

2018/3/14

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

L'an deux mille dix-huit

Le vendredi 27 avril 2018 à 20 heures

Présents : 12

Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Votants : 15

à la mairie, sous la présidence de Mr Jean-Marie FAY,  
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2018

Présents : MM. FAY J.M.; HERISSON P. ; LOUIS. P. ; LE CLANCHE E. ; LAVENANT S. ; BRILLOUET P. ; PEYRE J.J. ; LE NOCHER Y. ; ROZELIER C. ; DERIAN P.Y. ; RYDER F. ; PILLIOUX V.

Absents : DERIAN M.C. (pouvoir de vote donné à E.LE CLANCHE) ; GALLEN M. (pouvoir de vote donné à J.J. PEYRE) ; BUSSON D. (pouvoir de vote donné à P.HERISSON)

Secrétaire de séance : Mr Pierre-Yves DERIAN

**OBJET : COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE DU**  
**LOTISSEMENT LE HAMEAU DE KERICAN - EXERCICE 2017**

Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget annexe lotissement de Kérican de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

- Déclare à l'unanimité des présents que le compte de gestion du lotissement le hameau de Kérican, dressé pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait à BRANDIVY, le 30 avril 2018

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Marie FAY



**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE BRANDIVY**

2018/3/15

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

L'an deux mille dix-huit

Le vendredi 27 avril 2018 à 20 heures

Présents : 12

Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Votants : 15

à la mairie, sous la présidence de Mr Jean-Marie FAY,  
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2018

Présents : MM. FAY J.M.; HERISSON P. ; LOUIS. P. ; LE CLANCHE E. ; LAVENANT S. ; BRILLOUET P. ; PEYRE J.J. ; LE NOCHER Y. ; ROZELIER C. ; DERIAN P.Y. ; RYDER F. ; PILLIOUX V.

Absents : DERIAN M.C. (pouvoir de vote donné à E.LE CLANCHE) ; GALLEN M. (pouvoir de vote donné à J.J. PEYRE) ; BUSSON D. (pouvoir de vote donné à P.HERISSON)

Secrétaire de séance : Mr Pierre-Yves DERIAN

**OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET**  
**ANNEXE LOTISSEMENT HAMEAU DE KERICAN - ANNEE 2017**

Le Conseil Municipal, délibérant sur le Compte Administratif du Budget annexe hameau de kérican pour l'année 2017 dressé par Monsieur Jean-Marie FAY, Maire de BRANDIVY :

- Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<b>BUDGET LOTISSEMENT DE KERICAN</b>						
2017		RECETTES	DEPENSES	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	résultat de clôture
réalisations	section de fonctionnement	244 188.88 €	244 190.58 €	-1.70 €	0.82 €	- 0.88 €
	section investissement	226 417.90 €	244 188.88 €	- 17 770.98 €	17 849.10 €	78.12 €
	budget total	470 606.78 €	488 379.46 €	17 772.68 €	17 849.92 €	77.24 €
restes à réaliser	section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	section investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	budget total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
budget total (réalisations et restes à réaliser)		470 606.78 €	488 379.46 €	17 772.68 €	17 849.92 €	77.24 €

Monsieur le Maire s'étant retiré, Monsieur Pascal HERISSON, 1er adjoint, invite le Conseil Municipal à voter le Compte Administratif. Le résultat est le suivant :

Suffrages exprimés : 14

Contre : 0

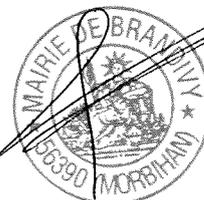
Pour : 14

Abstentions : 0

Fait à BRANDIVY, le 30 avril 2018

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Jean-Marie FAY



**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE BRANDIVY**

2018/3/16

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

L'an deux mille dix-huit

Le vendredi 27 avril 2018 à 20 heures

Présents : 12

Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Votants : 15

à la mairie, sous la présidence de Mr Jean-Marie FAY,  
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2018

Présents : MM. FAY J.M.; HERISSON P. ; LOUIS. P. ; LE CLANCHE E. ; LAVENANT S. ; BRILLOUET P. ; PEYRE J.J. ; LE NOCHER Y. ; ROZELIER C. ; DERIAN P.Y. ; RYDER F. ; PILLIOUX V.

Absents : DERIAN M.C. (pouvoir de vote donné à E.LE CLANCHE) ; GALLEN M. (pouvoir de vote donné à J.J. PEYRE) ; BUSSON D. (pouvoir de vote donné à P.HERISSON)

Secrétaire de séance : Mr Pierre-Yves DERIAN

**OBJET : LOTISSEMENT HAMEAU DE KERICAN : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018**

Monsieur Jean-Marie FAY, Maire de BRANDIVY, présente ses propositions en Sections d'Investissement et d'exploitation du Budget Primitif du budget annexe hameau de Kérican – exercice 2018

La Section d'Investissement s'équilibre pour un montant de **744 267.00 €**

La Section d'exploitation s'équilibre pour un montant de **744 267.00 €**

La proposition de Budget ayant été commentée et débattue, les membres du Conseil sont invités à procéder au vote de celui-ci.

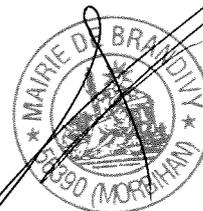
**Il est adopté à l'unanimité des présents.**

Fait à BRANDIVY, le 30 avril 2018

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Marie FAY



**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE BRANDIVY**

2018/3/17

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

L'an deux mille dix-huit

Présents : 12

Le vendredi 27 avril 2018 à 20 heures

Votants : 15

Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la mairie, sous la présidence de Mr Jean-Marie FAY,  
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2018

Présents : MM. FAY J.M.; HERISSON P. ; LOUIS. P. ; LE CLANCHE E. ; LAVENANT S. ; BRILLOUET P. ; PEYRE J.J. ; LE NOCHER Y. ; ROZELIER C. ; DERIAN P.Y. ; RYDER F. ; PILLIOUX V.

Absents : DERIAN M.C. (pouvoir de vote donné à E.LE CLANCHE) ; GALLEN M. (pouvoir de vote donné à J.J. PEYRE) ; BUSSON D. (pouvoir de vote donné à P.HERISSON)

Secrétaire de séance : Mr Pierre-Yves DERIAN

**OBJET: AVANCEMENT DE GRADE – CREATION ET SUPPRESSION DE POSTE**

Le Maire informe l'Assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services notamment pour permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade de l'année 2018.

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne :

- la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement
- la suppression de l'emploi d'origine

Le Maire propose à l'assemblée la modification des deux emplois suivants :

- La suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet afin de créer le poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet, relevant également de la catégorie C, à compter 1er mai 2018
- La suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet afin de créer le poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet, relevant également de la catégorie C, à compter 1er mai 2018

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,  
VU le tableau des effectifs,

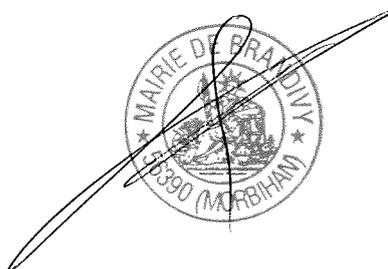
**DECIDE** à l'unanimité des membres présents :

- d'adopter la proposition du Maire et de modifier le tableau des effectifs joint à la présente délibération
- Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans l'emploi sont inscrits au budget 2018 au chapitre prévu à cet effet.

Fait à BRANDIVY, le 30 avril 2018  
Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Marie FAY



COLLECTIVITE: BRANDIVY

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 27/04/2018

Date et n° de délibération portant création ou modification de temps de travail	Grade	Cat.	Durée hebdo. du poste	Missions pour information (les missions peuvent être modifiées pour une nouvelle affectation de l'emploi créé)	Poste vacant depuis le	Poste occupé	
						Statut (stagiaire, titulaire, contractuel)	Temps de travail (TP en %)
<b>Filière Administrative</b>							
	Attaché	A	35,00h	Secrétariat général de la mairie		Titulaire	
27/04/2018	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	35,00h	Accueil secrétariat urbanisme		Titulaire	
<b>Filière Technique</b>							
	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	35,00h	Agent technique polyvalent		Titulaire	
27/04/2018	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	35,00h	Agent technique polyvalent		Titulaire	
	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	20,90h	agent d'entretien ménage des bâtiments communaux		Titulaire	
	Adjoint technique	C	25,22h	Responsable restauration scolaire		Titulaire	
<b>Filière médico-sociale</b>							
	ATSEM principal de 2ème classe	C	24,31h	ATSEM	02/06/2013	Titulaire	
26/02/2018	ATSEM principal de 2ème classe	C	24,31h	ATSEM	Le Maire	Titulaire	à pourvoir en septembre 2018



Jean-Marie FAY